



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE DE LORQUIN

57790 - TÉL. : 03 87 24 80 08 - FAX 03 87 24 92 86
e-mail : mairie-de-lorquin@wanadoo.fr

COMMISSION CONSULTATIVE DE CHASSE DU MARDI 17 OCTOBRE 2023

Etaient présents, sous la présidence de M. JULLY Jean-Pierre, Maire :

Claudie ARGANT, Conseillère municipale - Norbert MANGIN, Centre national de la propriété forestière – Daniel KLEIN, percepteur – Alain MEYER, DDT et Louveterie - Damien JUNGMANN, Fédération de Chasse – Stéphane ERMANN, Chambre de l'Agriculture

- Membre excusé : Olivier GARDEREAU, Conseiller municipal

Le Président salue les membres présents et ouvre la séance à 14 h 30.

1- Affectation du produit de la chasse

Il porte à la connaissance des membres de la commission le résultat de la consultation des propriétaires en ce qui concerne l'affectation du produit de la chasse pour la période 2024/2033.

- Nombre de propriétaires qualifiés pour prendre part au vote : 111
- Nombre de propriétaires ayant pris part au vote : 72
- Superficie totale de la chasse communale : 735 ha 85 a 37 ca

49 propriétaires, possédant au total 203 ha 83 a 07 ca, se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune

Etant donné que **Plus** des deux tiers des propriétaires, possédant **moins** des deux tiers de la superficie de la chasse communales se sont prononcés pour l'abandon du produit de la chasse à la commune, ce produit sera, **pour la durée du bail réparti chaque année par lot entre les propriétaires.**

SURFACE CHASSABLE TOTALE : 735 ha 85 a 37 ca

Après avoir examiné les demandes de réserves et d'enclaves, formulées par les propriétaires de 25 ha d'un seul tenant, désirant se réserver le droit de chasse sur leur propriété, à savoir :

R - BAILLET Suzanne – Ferme des Amples avec	44 ha 32 a 34 ca
R - HOLCIM – Route de Lorquin à HEMING avec	66 ha 08 a 95 ca
E – HOLCIM – Route de Lorquin à HEMING avec	1 ha 34 a 10 ca
R - VAN HAAREN Edgar – Ferme Cambreholz avec	67 ha 19 a 58 ca
E – VAN HAAREN Edgar – Ferme Cambreholtz avec	9 ha 60 a 27 ca
R - WAGNER Raymond – Rue des Vosges avec	127 ha 01 a 12 ca
E – WAGNER Raymond – Rue des Vosges avec	5 ha 10 a 01 ca

R - APPEL Marie-Rose – Hameau de Haute-Gueisse avec	62 ha 90 a 18 ca
E – APPEL Marie-Rose – Hameau de Haute-Gueisse avec	10 ha 23 a 50 ca
Exclusion : (terrain militaire) avec	28 ha 29 a 76 ca
TOTAL RESERVES/ENCLAVES	422 ha 09 a 81 ca

la surface chassable est ramenée à 342 ha 05 a 40 ca

La commission constate qu'il ne pourra y avoir qu'un seul lot de chasse.

2- Convention de gré à gré

Le Maire informe la commission que M. PERRIN Daniel, locataire de la chasse pour la période 2015 – 2024 a sollicité le renouvellement du bail de chasse 2024-2033 par la signature d'une convention de gré à gré, et revendique son droit de priorité.

La commission examine le dossier de candidature de M. PERRIN Daniel.

Son dossier étant complet, **la commission émet un avis favorable** à la demande de M. PERRIN Daniel.

3- Divers

M. MANGIN Norbert, représentant du CNPF souhaite que les chasseurs aient plus de bracelets pour la période de chasse.

M. MEYER Alain, représentant de la DDT et de la louveterie nous informe que la mairie peut demander une enquête cynégétique auprès du locataire de la chasse. Il doit fournir un plan de chasse tous les ans; une réunion annuelle avant l'ouverture de la chasse serait appréciée.